

20260518 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2026/05/18/a-lyon-un-rassemblement-contre-le-risque-de-remise-a-la-rue-de-sans-abri/>

À Lyon, un rassemblement contre les remises à la rue de sans-abri

Ce mardi 19 mai, le collectif Hébergement en danger appelle au rassemblement à Lyon. Objectif : contester la mise en place de contrats de trois mois renouvelables pour avoir une place en hébergement d'urgence. Une mesure qui alarme les professionnels du secteur.

Actualité

Cet article est en accès libre. Pour soutenir Rue89 Lyon, [abonnez-vous](#).

Léa Bidault



Une centaine de jeunes mineurs étrangers isolés vivent au campement du jardin des Chartreux. Photo : MP/Rue89Lyon

C'était une information [révélée par Rue89Lyon](#). Depuis le mois d'octobre, la préfecture du Rhône et la Direction départementale de l'Emploi, du travail et des solidarités ([DDETS](#)) ont imposé des contrats de trois mois renouvelables aux structures du dispositif d'hébergement d'urgence.

Une fois les trois mois écoulés, les personnes hébergées devront justifier de « critères de vulnérabilité » afin de voir leur contrat d'hébergement renouvelé.

Ces critères sont multiples : être une femme enceinte de plus de six mois, avoir un enfant de moins d'un an, souffrir d'une ou plusieurs pathologies graves, ou encore être une personne à mobilité réduite. Des critères déjà appliqués par la préfecture du Rhône pour l'entrée dans un hébergement d'urgence. Le problème ? Ces conditions sont désormais étendues au renouvellement du contrat.

« Les critères de vulnérabilité sont déjà un filtre d'entrée en hébergement. Nous refusons qu'ils deviennent un motif de mise en concurrence pour le maintien. » Collectif Hébergement en Danger

« Fluidifier » le système d'hébergement d'urgence... En remettant à la rue

Depuis la fin de la crise sanitaire, le collectif ne peut constater – comme beaucoup d'autres à Lyon – la fin de l'augmentation du nombre de places dans le système d'hébergement d'urgence. Pour libérer des places dans un dispositif sursaturé, la DDETS a donc décidé de « fluidifier » ce système en remettant potentiellement des personnes à la rue. Une remise en cause des principes de l'inconditionnalité et de la continuité de l'hébergement, dénoncée par les professionnels du secteur.

De fait, tous les trois mois, les places en hébergement d'urgence ser remis en cause. Un état de santé qui s'améliore, ou un enfant qui grandit, et une expulsion pourrait être possible.

Contre cette réalité, le collectif Hébergement en Danger appelle au rassemblement ce mardi 19 mai à 17 h 30, place Guichard. Pour dénoncer ce tri des sans-abris, mais aussi les conditions de travail dégradées des travailleurs sociaux. Ils doivent désormais évaluer la vulnérabilité des personnes qu'ils accompagnent, tout en sachant que leurs écrits détermineront le maintien, ou non, en hébergement de ces personnes.